

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – 14/01/2022

SÉANCE DU 14 JANVIER 2022

Les membres du Conseil municipal de la Commune de Laparrouquial, se sont réunis à 20h30 à la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 10/01/2022, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Laurent DESHAYES, Jocelyne ALLEMAND, Guilhem MARTY, Axel BERTRAND, Bernadette GOUDOFFRE, André GUISES, Solenne LOUROT-MARTIN, Jérôme MARTY, Sébastien MICHAUD.

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

David ROUZIES

Secrétaire de séance :

Axel BERTRAND

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.
Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un(e) Secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil (voir page de garde).

1. Approbation du compte rendu du 19/11/2021

Le compte rendu du 19 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Désignation d'un(e) correspondant(e) Sécurité routière

Il convient de désigner un interlocuteur privilégié pour la Préfecture ainsi que les associations traitant le sujet de la sécurité routière.

Monsieur le Maire se propose ; à l'unanimité sa proposition est acceptée.

3. Validation de l'adhésion de la commune de Milhars au Syndicat des Eaux du Levézou Ségala

Milhars a demandé à rejoindre le Syndicat des Eaux du Levézou Ségala ; ils s'occupaient précédemment eux-mêmes de leur eau.

Validé unanimement par le Conseil Municipal.

4. Voirie

Sébastien MICHAUD a récemment récuré les fossés à La Grefeille et La Mafresié.

Jérôme MARTY a lui récuré les fossés sur la route de La Barthalays.

De plus, cette année, l'épaveuse passera sur les chemins suivants :

- Chemin de La Grefeille à Candour
- Chemin du Mas du Gou à Crouzet

Il a été fait les constats et demandes suivants de par les élus et Administrés :

- Laurent DESHAYES et Sébastien MICHAUD ont constaté des soucis d'écoulement des eaux pluviales au bas de La Grefeille.
- Pascal LOUPIAS a demandé s'il serait possible de récurer le fossé le long du chemin rural adjacent à la maison familiale.
- André GUISES a proposé de considérer prendre sur le terrain familial pour améliorer le passage de l'angle très aigu au niveau du croisement de route de Comberives et la D34 (Le Ségur – Laguépie), qui est problématique pour les larges véhicules. A développer avec la DDE.
- Mas du Gou : les eaux pluviales descendent du champ de David ROUZIES, qui est en pente forte, et abîme la voie communale située en-dessous, et inonde la cour de l'habitation adjacente.

Il est proposé d'étendre le fossé existant (sur le côté du champ) afin de capter les eaux pluviales et les évacuer dans le champ en contrebas ; il convient de vérifier l'identité des propriétaires et de les contacter pour évaluer cette solution.

- Michel ROUMY a demandé à ce que la partie du chemin menant à son domicile, et appartenant à la commune de Laparroquial, soit rénové.
M. le Maire va demander plus d'informations afin de clarifier la demande et faire un état des lieux.
- Jean-Louis CHARLES nous a informé qu'un tronçon de la route située devant la cour de la maison familiale avait gondolé, et que par conséquent, les eaux pluviales rentrent dans leurs cours. Il est proposé de faire faire un petit monticule sur le rebord de la route afin d'éviter les écoulements.

Dernièrement, le Conseil Municipal, suite à la demande de plusieurs Administrés, va demander un devis à l'entreprise MALLET pour la réparation des routes sur lesquelles poussent des herbes au milieu (grattage, comblement et remise en état). Il est spécifié que cette solution n'est pas pérenne si non accompagnée d'un entretien régulier, tel qu'avec des brosses, ce qui sera donc aussi considéré par le Conseil Municipal ultérieurement.

5. Points de collecte des déchets

Il a été constaté, d'autant plus avec la venue future d'une habitation, voir deux, qu'il n'y a pas assez de poubelles de recyclage à La Vaysse.

M. le Maire a contacté la 4C à ce sujet et il nous a été confirmé la gratuité de cet ajout ; il convient maintenant d'obtenir l'aval de la société de ramassage des ordures.

M. le Maire a pris l'opportunité de vérifier avec les habitants des autres secteurs équipés de points de collecte si le nombre de poubelles est adéquat, ce qui semble être le cas.

6. Adressage

La distribution des numéros d'habitation s'est bien déroulée ; les foyers où il n'a pas été possible de remettre ces numéros en mains propres recevront un courrier leur indiquant de venir les récupérer à la mairie.

De plus, les quelques plaques de noms de voies manquantes devraient être livrées dans les jours à venir ; elles seront installées au plus tôt.

7. Questions diverses

- **Dératisation**

Le Maire a été sollicité par plusieurs Administrés qui relèvent un souci de rongeurs ; il a aussi été constaté des dégâts et la présence de rongeurs lors des travaux de rénovation de l'école. Il

convient donc de considérer des solutions de dératization, si ce n'est pour les bâtiments publics à minima.

Il est proposé de négocier des tarifs préférentiels ou forfaits pour les habitants souhaitant profiter de la venue des dératiseurs, à titre individuel.

Guilhem MARTY et Axel BERTRAND sont chargés d'obtenir des devis et le sujet sera rediscuté lors du prochain conseil municipal.

- **Repas communal**

Le repas de la commune, prévu le samedi 19 février à 19h00, est pour le moment maintenu si les conditions sanitaires le permettent.

Les élus vont se renseigner pour obtenir des devis de différentes sociétés quant au menu.

A NOTER : depuis ce rendez-vous du Conseil Municipal, il a été décidé de reporter le repas de la Commune – une communication sera faite ultérieurement pour préciser la date.

- **Réunion d'information publique**

La réunion d'information publique initialement prévue pour le 15 janvier ayant été annulée pour cause de restrictions sanitaires, il est décidé de la reporter ultérieurement – une date sera à définir, certainement après les élections présidentielles.

- **Fibre (internet)**

Une réunion a eu lieu entre certains des élus et le responsable du développement de la fibre sur notre secteur. La commune sera raccordée via plusieurs nœuds de raccordement (armoire où toutes les connexions sont logées) sur les communes de Bournazel, Mirandol, et Livers-Cazelles ; depuis ce point-là les câbles seront installés en aérien sur des poteaux existants, mais aussi de nouveaux poteaux lorsque nécessaire.

- **Ramassage des pneus par la 4C**

Nous n'avons pour le moment pas obtenu plus d'informations quant à une date et point de collecte de la part de la 4C. Une relance va être faite auprès des services techniques.

- **Anciennes plaques de toiture de l'école**

Les plaques de toiture de l'école démontées pour remplacement sont proposées à la vente.

M. MALENGRAUX a demandé la possibilité de les acquérir pour une somme de 1000€.

Validé unanimement.

- **PLUi – changement de destination**

Il est demandé aux élus de bien vouloir souligner aux Administrés l'importance de faire valoir leurs demandes de changement de destination au plus tôt, la date butoir approchant.



Monsieur le Maire rappelle la **date du prochain Conseil Municipal : le vendredi 25 mars à 20h30.**

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h00.

Le Maire,
Laurent DESHAYES.

Vu pour être affiché sous huit jours suivant la réunion du Conseil Municipal, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.